



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 28 janvier 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
47	57

Date de convocation

22 janvier 2026

**Développement économique
– ZAE de Cheminas – Cession
de terrain pour le projet de
l'entreprise de Monsieur
Jérôme Poinard**

**N° de la délibération
2026-065**

Secrétaire de séance :
Christiane FERLAY

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la l'Espace des Collines à St-Donat-sur-l'Herbasse sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Sylvain BOSCH, Mme Laëticia BOURJAT, MM. Didier BUFFIERE, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Serge DEBRIE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Christiane FERLAY, MM. Gilles FLORENT, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Thierry DARD (représenté par son suppléant M. Didier BUFFIERE), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Béatrice FOUR (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), Mme Dominique LEPAGE (pouvoir à M. Pierre GUICHARD), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSCH), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Laurent MAILLARD, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

L'entreprise individuelle POINARD Jérôme (régime microentreprise) a été créée en octobre 2012 par Monsieur Jérôme Poinard.

Elle a pour activités : Négoce et vente de bois de chauffage et de tous types de bois.

Monsieur Jérôme Poinard exerce cette activité saisonnière en parallèle de son activité salariée.

Monsieur Jérôme Poinard a installé son activité à son domicile de Saint Jeure d'Ay.

L'activité de Monsieur Poinard génère des conflits avec le voisinage (lotissement). Il souhaite donc installer son activité sur une zone d'activités économiques dédiée.

Par ailleurs, le fils de Monsieur Poinard, compagnon du devoir en menuiserie, a pour ambition de se mettre à son compte à la fin de son apprentissage et souhaiterait s'installer avec lui dans un avenir proche.

Monsieur Poinard souhaite faire construire un bâtiment d'activités de 750 m² avec une toiture photovoltaïque. Il finance l'achat du terrain sur ses fonds propres. Le projet photovoltaïque finance le bâtiment.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la demande de Monsieur Jérôme Poinard d'acquérir pour son entreprise individuelle POINARD Jérôme le lot 3A de la zone d'activités économiques de Cheminas d'une superficie d'environ 4 273 m² ;

Considérant le bon pour accord de l'entreprise POINARD Jérôme reçu en date du 18 décembre 2025 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 15 janvier 2026,

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la cession à 10,50 € HT / m² du lot 3A d'environ 4 273 m² à l'entreprise POINARD Jérôme (dont le gérant est Jérôme POINARD), ou à toute personne morale ou physique s'y substituant sous réserve de l'accord du vendeur ;
La superficie sera fixée définitivement par le plan de bornage.
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte de vente et tout document afférent à la présente délibération et y compris tout avenant de prorogation des délais du compromis dans les termes identiques.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 28 janvier 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric
SAUSSET

Date de signature : 02/02/2026

Qualité : Le président ArcheAgglo